

LE CONTRE POUVOIR GAGNANT

COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE VEOLIA EAU

Nos emplois sont en danger !

Vous trouverez ci-dessous la déclaration des Organisations syndicales CFDT, CFE/CGC, CGT et FO au CCE du 23 janvier 2013. Suite à la lecture de cette déclaration, les élus ont demandé la convocation d'un CCE extraordinaire sur la situation économique de l'entreprise...



« M. le Directeur Général de Veolia Eau,

Les représentants du Personnel constatent partout la désorganisation de l'entreprise.

La motion du CCE du 9 décembre 2011 devait nous permettre, sans a priori, de juger dans le temps de l'utilité de cette réorganisation.

Malheureusement, nous constatons que, depuis, le déploiement forcé d'Hellébore est anarchique et dirigiste, car non préparé sur le terrain. Il est imposé sans marge de manœuvre et donne des résultats alarmants en termes de qualité et de conditions de travail pour tous les salariés. Les syndicats dénoncent la méthode calendaire du déploiement sans que vous ne vous souciez ni de la réalité du choc lié au changement d'organisation, ni du bouleversement de culture de l'entreprise.

Nous n'avons aucun résultat économique probant et nous craignons fortement une mise en place «low cost» que vous réfutez pourtant.

L'incompréhension des salariés, le sentiment de perdre leur appartenance à l'entreprise et leur professionnalisme les stressent et augmentent fortement les risques psycho-sociaux. Vous donnez le tournis à toutes les équipes de l'entreprise et chaque jour démontre un peu plus les incohérences de votre projet et la déstabilisation des salariés.

En ce qui concerne les clients, les collectivités locales s'apercevront rapidement, si ce n'est déjà le cas, que Veolia Eau privilégie la quantité au détriment de la qualité du travail auquel on les a généralement habitués ; que la rapidité des interventions est remise en cause par l'extension du périmètre, accentuée par la pénurie programmée de Personnel sur le terrain.

De ce fait, vous mettez en danger l'entreprise, les contrats et donc les emplois. Comment faire confiance à des hommes qui ne connaissent l'entreprise que de loin, qui découvrent, pour la plupart, nos métiers et viennent pourtant nous expliquer comment faire tourner une entreprise qui a 150 ans d'histoire et l'expérience !

Cela n'est qu'une réponse à la demande d'économies de Veolia Environnement.

La mise en place de l'accord «gestion prévisionnelle des emplois et des compétences» signé le 3 février 2011 par le Groupe devait permettre à VE et à Veolia Eau de maintenir l'emploi, indispensable pour répondre à nos engagements contractuels et aux bonnes conditions de travail des salariés.

Force est de constater que vous ne l'avez pas fait... Préférant afficher des économies immédiates pour faire plaisir aux actionnaires, au détriment de l'avenir de l'entreprise !

Nous nous réservons donc le droit de demander aux élus du CCE de déclencher une alerte économique auprès du Conseil d'administration de Veolia Environnement, le danger étant l'accentuation de la perte des contrats. »

Les élus ont ensuite souhaité revenir sur les six pages de vœux du DG de Veolia Eau, sur son projet d'organisation, sur le dialogue social, sur l'avenir de l'entreprise, etc.

Mais J-M.HERREWYN est parti, laissant M.PORCEL (DRH) seul face aux élus et aux OS !

Concernant le dialogue social (sic), la DRH affirme souhaiter être innovante en la matière, à l'avenir... Pour vos représentants, les priorités sont : l'emploi aujourd'hui et demain, les conditions de travail, le pouvoir d'achat.

Sur ce dernier point, vous trouverez ci-dessous un document montrant l'édifiante évolution de la rémunération de notre PDG*.

❖ Les précédents PV de CCE sont approuvés, avec la réserve suivante concernant celui des 20 et 21 novembre – Question 11.2 – «Avis sur le projet de déploiement des Piv'O au sein de l'UES» : il y est écrit que les élus n'ont pas donné d'avis. C'est pour le moins incomplet : les élus n'ont pas donné d'avis... en raison du manque d'informations !

❖ Le règlement intérieur du CCE est approuvé par l'ensemble des élus.

❖ Question 7 – «Information sur le projet de mutualisation des expertises» : la Direction ne semble ne pas très à l'aise, car il s'agit ici du projet Convergence... ce qu'elle ne

conteste d'ailleurs pas. Et c'est bien pourquoi l'ensemble des OS refuse la procédure d'information du CCE, ainsi que celle d'information/consultation du CESA (Siège), tant que le Comité de Groupe France (CGF) n'aura pas été informé sur la globalité du projet !

❖ «Information/consultation sur le projet de transferts de la gestion des plans de formation aux Campus Veolia Environnement» : la Direction a tenté de nous consulter sur une question qui n'est pas à l'ordre du jour... C'était bien essayé, mais vos élus ont été vigilants et solidaires ! Et la Direction se devra donc de revenir avec le libellé exact, pour le prochain CCE. En espérant, comme pour la Q.7, que le projet Convergence aura été présenté au CGF...

❖ «Point sur les retours d'expérience par les Directions régionales, concernant les pratiques exemplaires» : la Direction estime que la méthode pratiquée est la bonne, «une pratique exemplaire dans une région X est duplicable dans l'ensemble de l'UES»... Ce qui est faux et il est tout simplement malhonnête d'essayer de nous démontrer le contraire ! La Direction s'engage finalement à refaire une «feuille de route» aux Régions, afin de vérifier si les bonnes pratiques sont bien transposables partout dans l'UES.

** Et comme promis, nous vous laissons méditer sur le «scoop de la semaine»...*

Exercice 2010 :

M Antoine Frérot

Pour **Veolia Environnement** en tant que Directeur général
Du 01-01-2010 au 31-12-2010

	Montant	
	dû	versé
Rémunération fixe	750.000 €	779.751 €
Rémunération variable	754.063 €	369.200 €
Jetons de présence	46.744 €	38.344 €
Avantages en nature(*)	1.448 €	1.448 €
Total	1.552.255 €	1.188.743 €

* Mise à disposition d'un véhicule de fonction

Exercice 2011 :

M Antoine Frérot

Pour **Veolia Environnement** en tant que Président directeur général
Du 01-01-2011 au 31-12-2011

	Montant	
	dû	versé
Rémunération fixe	900.000 €	900.000 €
Rémunération variable	244.940 €	754.063 €
Jetons de présence	84.158 €	84.158 €
Avantages en nature	1.598 €	1.598 €
Total	1.230.696 €	1.739.819 €

Sources : <http://www.edubourse.com/remuneration/antoine-frerot.php>

Informez, revendiquez, négociez... Votez CFDT.

Portail **Cfdt**